



Jacqueline DERANCOURT  
6, impasse de la treille  
05000 ROMETTE  
Tél. : 06 88 88 29 81

## PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 27 novembre 2017

La Présidente ouvre la séance à 17h.

« Nous sommes 59 adhérents et, entre les présents et les pouvoirs il y a 39 personnes, donc le quorum est atteint pour l'assemblée générale ordinaire puisqu' il faut la moitié des adhérents.

En revanche pour répondre à ce que nous avons mis à l'ordre du jour "Assemblée générale extraordinaire : opportunité de la maintenir" je vais vous expliquer la raison pour laquelle celle-ci n'aura pas lieu car pour qu'une AGE soit valable, il faut les  $\frac{3}{4}$  des participants au quorum soit 45 personnes, ce qui n'est pas le cas et il faudrait en reconvoquer une seconde.

La nécessité de cette convocation, discutée lors du C.A. du 30 août, avait pour sujet la modification éventuelle d'un article dans les statuts qui disait que lorsque l'on convoquait les adhérents pour une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, on devait le faire par courrier. Or nos statuts sont anciens et avec le développement d'internet on s'est rendu compte que la plupart des convocations étaient envoyées par courriel ; il faudrait donc faire une modification d'article de statut pour rajouter "ou par courriel".

Je propose que l'on vote à main levée pour dire si on est d'accord pour envoyer les convocations par courrier ou par courriel sans modifier les statuts. »

⇒ *Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

« D'autre part, à propos de l'élection au C.A. présentée normalement à la fin de l'ordre du jour, j'ai une personne qui accepte de poser sa candidature au C.A. ; afin que vous sachiez qui est cette personne au moment de voter, je vous la présente tout de suite car elle ne peut pas rester jusqu'à la fin pour des raisons personnelles ; il s'agit d'Annie KAUFLING qui a la gentillesse de bien vouloir participer.

Voilà, on peut donc commencer notre assemblée générale ordinaire.

### RAPPORT de GESTION et d'ACTIVITES :

« Pour rappel, nos jours de sortie sont toujours le Jeudi, éventuellement le Dimanche.

Les Rando Santé sont abandonnées car trop peu de participants et Jacques Vial ayant d'autres obligations ne souhaite plus s'y investir.

Je vais maintenant vous présenter le bilan des sorties que vous avez sur le tableau que l'on vous distribue.

Sans rentrer dans le détail de tous les chiffres, il est intéressant de regarder la ligne horizontale des moyennes où nous pouvons constater une fréquentation en baisse pour les jeudis, particulièrement aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre ; nous sommes passés d'une moyenne de 12,9 participants au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 à 6,9 au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, ce qui nous donne une moyenne de l'ensemble de 8,6.

Pour les raquettes, avec une moyenne de 8 participants, ça n'est pas trop mal vu les conditions météorologiques de l'hiver dernier.

Pour les dimanches, soit les randonnées sont trop longues, soit les personnes ne sont pas toujours disponibles ce jour-là mais on continue à les maintenir pour les personnes intéressées.

Mon analyse et mes commentaires sont à suivre lors du rapport moral.

Pour le coût des reconnaissances des randonnées qui, comme vous le voyez sur le tableau de compte de résultats, était inacceptable avec 1464 euros l'an passé, nous en sommes pour l'année 2017 à 279 euros ce qui est tout à fait raisonnable et bien en deçà du prévisionnel de 400 euros.

Je vais vous présenter maintenant le bilan des activités qui ont eu lieu cette année.



### Les séjours :

- Nous avons fait 3 séjours raquettes :
  - 3 jours en janvier dans le Briançonnais,
  - 3 jours en février dans le Queyras,
  - 2 jours en mars dans la Clarée.
- 1 séjour de 2 jours au mois d'Août en Italie (avec A. Benoit qui a eu la gentillesse de l'organiser).

Les séjours sont en général bien appréciés mais il est regrettable que l'on compte toujours sur le même animateur pour les organiser. Dans le CA du 30 août, j'ai annoncé que je n'en organiserai plus et que je souhaite trouver d'autres volontaires. Je réitère cet appel tout en répétant que je reste disponible pour apporter mon aide.

### Manifestations et animations :

- Fête de la raquette à Chabottes : pas de neige. 13 participants de Sentiers,
- Gâteau des rois,
- Fête de la rando à Savournon: 12 participants,
- Rencontre Franco italienne au col de l'échelle: 13 participants,
- Repas organisé par Nicole: 28 participants,
- Rando challenge des écoles à Mont Dauphin : 9 bénévoles de Sentiers pour l'encadrement de 5 grosses journées.

### Bénévoles :

- Animateurs : 9 dont quelques-uns très impliqués. A cet égard, je remercie tout particulièrement Max qui n'hésite pas à faire le trajet depuis Laragne et qui se porte souvent volontaire pour remplacer une indisponibilité.
- Baliseurs : 12, la licence leur est offerte par le Comité.

A ce sujet, je propose, par un vote à main levée, que les animateurs aient une petite marque de reconnaissance en demandant que Sentiers 05 leur offre la cotisation, soit 15 euros.

Claude PLANTAMP fait remarquer que cette proposition n'est pas réalisable sans une modification des statuts de l'association car l'article 6 s'y oppose : "pour être membre de l'association, il faut ..... et avoir payé une cotisation annuelle".

Jacques OSTIAN demande qu'il y ait un seuil de sorties réalisées par l'animateur pour avoir sa cotisation offerte mais se dit favorable à la proposition de Max qui propose un repas annuel pour les animateurs.

Jacques VIAL explique que le but c'est d'être ensemble, d'avoir un développement convivial et insiste sur le fait que ce sont les animateurs et les adhérents qui font le club.

On passe au vote à main levée :

- Cotisation de 15 euros offertes : 6 *contre*, 0 *abstention*.
- Repas offert : 1 *contre*, 5 *abstentions*.

- Engagement auprès du Comité départemental :

Si notre association vie, c'est à travers le Comité départemental et la fédération.

Le comité départemental édite chaque année un compte rendu d'activités. Les personnes intéressées par la vie du comité trouveront à leur disposition le compte rendu d'activités 2016 (celui de 2017 est en cours) ainsi que des bons de commandes de Topo Guides.

Dans ce comité Alain Derancourt est secrétaire, Jacqueline Derancourt responsable de la commission Manifestations, Jacques VIAL trésorier.

Merci à tous ceux qui participent à ces événements même si parfois les conditions ne sont pas au rendez-vous. Il s'agit de faire preuve de reconnaissance pour les organisateurs et pour leur travail ainsi que de montrer notre solidarité avec les autres associations.



Pour 2018 :

- La fête de la raquette aura lieu à Ceüse le 3 février 2018, vous recevrez les informations ultérieurement.
- Le gâteau des rois aura lieu le 17 janvier, il sera offert par Sentiers 05 ; c'est Serge et Marie qui s'en occupent, n'oubliez pas de récupérer l'invitation qu'ils ont préparée et de vous inscrire afin de connaître le nombre de participants.
- Sentiers 05 s'est vu confié la fête de la Randonnée le 23 Juin, dans le secteur de la Vallouise. Il faudra des bénévoles pour l'organisation !
- La rencontre franco italienne a toujours lieu le premier Dimanche de Septembre.

Formations :

- Appel aux candidatures au CA du 30 août : pas de réponse: il s'agit du PSC1, formation au premier secours et de la formation à l'utilisation du DVA ; je rappelle que cette dernière sera obligatoire pour tous les animateurs raquettes qui ne l'ont pas faite les années précédentes et que le port du matériel de sécurité est fortement recommandé même pour les sorties à la journée. L'animateur et le président décideront s'ils autorisent la sortie sans équipement uniquement dans des conditions très favorables. Dans tous les autres cas, ces équipements seront exigés. Tous les frais de formation seront pris en charge par l'association.

- Stages de formation animateurs :
  - module de base les 15 et 16 juin,
  - SA1 les 30 et 31 août

S'inscrire rapidement.

Toutes ces formations sont prises en charge également.

*Le rapport de gestion et d'activités est adopté à l'unanimité.*

## RAPPORT MORAL :

Toutes les données que je viens de vous énoncer montrent la vitalité de notre association et la volonté de maintenir un dynamisme qui permette à tous de trouver leur place et de répondre à leurs attentes.

Ce résultat est dû à l'engagement des bénévoles qui assurent l'encadrement des activités et je tiens à les remercier chaleureusement.

Sans eux, rien n'est possible et pour reprendre une formule entendue dans d'autres associations :

**PAS D'ANIMATEURS, PAS DE RANDONNEES, PAS DE SEJOURS.**

En effet, le problème de l'engagement pour organiser des sorties ou autres activités est récurrent et nos appels restent sans écho.

Certains invoqueront le manque de temps, d'autres leur incompétence,...

Ces arguments sont-ils recevables? Ne serait-ce pas aussi un peu de mauvaise volonté liée à un esprit consommateur ?

Nous avons proposé d'aider par un tutorat ceux qui hésitent à s'engager : pas de réponse.

Mais il faut comprendre que les bénévoles qui agissent depuis plusieurs années aspirent, petit à petit, à laisser leur place à d'autres et le renouvellement paraît une nécessité.

Est-il bien normal que ce soit toujours les mêmes qui donnent de leur temps ?

D'autre part, le problème des randonnées pédestres au 1<sup>er</sup> trimestre risque de se poser car plusieurs animateurs seront occupés pour les raquettes.

Tout ceci pour vous faire savoir qu'il y a urgence et que la survie de notre association est en cause.

La faible fréquentation lors des sorties pose aussi question : si nous faisons mauvais choix dans nos programmes, il serait bon de nous en faire la critique, pour autant que celle-ci se montre constructive et débouche sur une prise de conscience de chacun ainsi que sur une volonté de participer à une œuvre commune, dans l'intérêt de tous.

Fort heureusement, depuis les mois d'octobre et novembre, un regain de fréquentations est en train de se produire puisque pour ces 2 mois, on est à une moyenne de 12,7 participants. J'espère qu'il se confirmera par la suite.

Voici mon point de vue d'une manière très explicite. Il vous paraîtra peut être excessif mais je vous prie de n'y voir que l'intérêt que je porte à l'association et le souhait que je formule quant à sa pérennité.

D'autre part, il faudra aussi trouver des solutions pour amener des adhérents.

*Le rapport moral est adopté à l'unanimité.*



## BILAN FINANCIER et BUDGET PREVISIONNEL :

Jacques VIAL, Trésorier, présente le bilan financier avec un compte de résultat 2017 quasiment à l'équilibre, le résultat de l'exercice étant de - 56,47 €, alors que l'an passé il était de - 557 €.

Il précise que les comptes ont été vérifiés par Christiane et Yvon Charlier et certifiés exacts.

## CERTIFICAT MEDICAL :

Jacques VIAL explique que cela a été une grande affaire au niveau national et ce, pour toutes les associations.

Il donne les nouvelles modalités concernant ce certificat médical obligatoire à remettre aux associations.

En effet à partir de cette saison le certificat médical est valable pendant 3 ans quel que soit l'âge, quelle que soit l'activité.

D'où la règle est la suivante :

- Pour chaque nouvelle adhésion, le certificat médical est demandé,
- Pour chaque renouvellement d'adhésion, il suffit de remplir le questionnaire reçu :
  - si vous avez répondu NON à toutes les questions, il suffit de signer l'attestation et de la remettre avec la demande d'adhésion,
  - si vous avez répondu OUI à une des questions, il faudra fournir un certificat médical de moins de trois mois attestant de la non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre et raquettes.

*Pas de question.*

## LICENCES et COTISATIONS :

Jacques VIAL garde la parole et précise que les licences ont un peu augmenté mais pas la cotisation.

Il fait remarquer que, pour les adhérents ayant une adresse courriel, il est utile de la donner car en cas d'accident lors d'une sortie, le traitement au niveau de l'assurance est beaucoup plus rapide ; pour information, les coordonnées de la mutuelle des sportifs se trouvent sur le courrier entourant la licence.

*Pas de question.*

## ELECTION au C.A. :

La Présidente explique que le Conseil d'Administration comporte actuellement 8 membres et qu'il y a en 3 à renouveler. Marie-Thérèse JORSIN ne souhaite pas renouveler, Jacqueline DERANCOURT et Yves NEDELLEC se représentent et Annie KAUFILING a déposé sa candidature.

Au total, 3 candidatures sont proposées au scrutin ce soir sur les bulletins de vote qui vous sont distribués. Il y a donc 1 vacance d'emploi. Le dépouillement a été effectué par Chantal SICARD, Jacques VIAL et Yves NEDELLEC.

Le résultat est le suivant sur 37 bulletins reçus (2 personnes sont parties) :

Jacqueline DERANCOURT : 37 voix  
Annie KAUFILING : 36 voix  
Yves NEDELLEC : 37 voix.

Le nouveau C.A. comptera donc 8 membres et voici sa composition (sans changement par rapport à 2016) :

Présidente : Jacqueline DERANCOURT  
Vice-Président : Jacques OSTIAN  
Trésorier : Jacques VIAL  
Secrétaire : Yves NEDELLEC  
Secrétaire-adjointe : Poste vacant.  
Autres membres : Claude et Nicole PLANTAMP, Simone ESPINASSE, Annie KAUFILING.



Pour rappel, le nombre de membres du C.A. était de 9 en 2015, 8 en 2016.

### QUESTIONS DIVERSES :

Pas de question.

Claude PLANTAMP donne les informations concernant la balade de jeudi prochain, à savoir le rendez-vous. est fixé à 9h à la Piscine pour marcher depuis la station de Céüse durant 2h à 2h et demi, environ 300 m de dénivelée, de façon à être entre 12h et 12h30 au gîte de l'Agapanthe pour le repas.

Claude précise qu'il doit faire beau mais très froid, donc de penser à bien s'équiper ; il demande de l'appeler la veille pour confirmer.

La Présidente remercie l'assemblée et clôture la séance à 18h30 ; elle invite les participants à venir prendre un verre.

Le Secrétaire

La Présidente

Yves NEDELLEC

Jacqueline DERANCOURT